

Blagnac le 24 janvier 2019

**Lettre ouverte**

de l'Association Blagnac A Vivre Environnement  
ABAVE

à :



M. François de Rugy Ministre de la Transition Écologique et Solidaire,  
M. Christophe Castaner Ministre de l'Intérieur,  
Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie,  
M. Georges Méric, Président du Conseil Départemental de Haute Garonne,  
M. Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole,  
M. Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo.

*Copie à :*

*Mme Lysiane Maurel maire d'Aussone, M. Joseph Carles, maire de Blagnac, M. Patrice Rodrigues  
maire de Beauzelle, M. Alain Topan maire de Cornebarrieu, M. Michel Simon maire de Gagnac, M.  
Edmond Desclaux maire de Mondonville, M. Jean-Louis Miegerville maire de Seilh.*

Référence : la pétition en cours « Stop à l'asphyxie de Blagnac et du nord-ouest toulousain ».

Madame, Messieurs

Vous avez reçu ou vous allez recevoir la pétition citée en référence qui demande la création d'ouvrages routiers et autoroutiers dans le secteur nord-ouest de Toulouse.

Notre association, dont le but est « la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie » trouve cette démarche particulièrement décalée par rapport aux défis climatiques et environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

En effet, alors que dans leur dernier rapport les experts pour le climat (GIEC) ont, une fois de plus, tiré la sonnette d'alarme, alors que le Président de la République Emmanuel Macron déclarait, le 16 octobre 2018 la nécessité de « *faire des choix clairs et profonds pour changer nos manières de produire, de nous déplacer...* » nous constatons, que sur le secteur nord-ouest de l'agglomération toulousaine, nos élus locaux ne proposent comme solution principale aux problèmes de circulation routière que des constructions de route à quatre voies, de pont sur la Garonne ou de réalisation d'une partie du grand contournement de Toulouse.

Pour rappel, il n'y pas si longtemps, entre le 4 septembre et le 10 octobre 2017 une enquête publique a eu lieu sur la métropole toulousaine « Projet de Mobilité 2020-2025-2030 ».

Comme d'autres associations, ou de collectifs de quartier, une quarantaine au total, l'ABAVE a participé à cette enquête. Elle a porté son attention sur le nord-ouest de l'agglomération et pointé, comme l'AUTATE (Association des Usagères/Usagers des Transports de l'Agglomération Toulousaine et des ses Environs) l'absence de propositions en transport en commun ou en mode doux sur ce secteur. Ces propositions des associations ont été peu, voire pas soutenues par les élus locaux lors de cette enquête.

Concernant le secteur nord-ouest de l'agglomération, il est à noter dans le rapport de la commission d'enquête du 14 décembre 2017 le commentaire suivant :

*Elle reconnaît que ce problème régional est partiellement imputable au développement urbain subi plutôt qu'anticipé de la majorité des communes. Elle note que les améliorations attendues relèvent des responsabilités spécifiques des différents acteurs : Toulouse Métropole, gestionnaires de voiries, Tisséo Collectivités, entreprises, communes.*

*Elle recommande le suivi des deux dispositifs visant à la décongestion de la zone aéronautique Nord-Ouest : le pacte d'attractivité métropolitain entre Airbus et Toulouse métropole, auquel est associé Tisséo Collectivités, et les deux projets nationaux et européens, DEMETER et COMMUTE dans lesquels Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités sont partenaires.*

Comme vous pourrez le constater :

- le développement urbain est subi plutôt qu'anticipé.

Cela prêterait à sourire si ce n'étaient les mêmes acteurs politiques qui, sur Blagnac dirigent la commune depuis plus de 20 ans. Pourquoi n'ont-ils pas anticipé sur ce « tout voiture » et pris en temps et en heures les mesures adaptées notamment en développant sur tout ce secteur les Transports en Commun complémentaires à la ligne de tram et en développant les modes doux ?

- la commission d'enquête recommande deux dispositifs visant à la décongestion de la zone aéronautique, les projets Demeter et Commute.

Et, sauf erreur de notre part, aucun de ces deux projets ne prévoit la réalisation d'infrastructure routière.

- idem pour le pacte d'attractivité métropolitain entre Airbus et Toulouse Métropole qui ne prévoit aucune infrastructure routière et qui, en conclusion de son paragraphe mobilité indique :

*« Il s'agira, avec le soutien des services de l'État et des parties prenantes, d'atteindre plus efficacement et plus rapidement les objectifs de développement durable collectivement agréés, en particulier la réduction des émissions polluantes et de gaz à effet de serre au voisinage de la plate forme aéronautique »*

Pour ces raisons, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mrs les Ministres et Mrs les Présidents, une révision du PDU actuel intégrant les projets de déplacements en transport en commun (TC) et en modes doux sur le secteur nord-ouest de l'agglomération et prenant en compte :

- d'une part les avis des différents acteurs travaillant sur les déplacements dans le secteur nord-ouest de Toulouse. Déplacements qui proposent des TC, des axes de déplacement modes doux et des alternatives à l'utilisation de la voiture.

- d'autre part les propositions des associations développées dans l'enquête publique de décembre 2017.

Comme vous pourrez le constater pour ces différents acteurs il n'est pas question de développer des réseaux routiers.

**Ne pas réagir face à cette pétition, c'est laisser croire que l'amélioration de la circulation routière passera par la création de nouvelles infrastructures routières, autoroutières et pont. Il n'en sera rien.**

Et « la nasse » routière autour de Blagnac ne cessera de se remplir avec pour conséquences sur ce secteur et pour les riverains blagnacais, une dégradation accrue de la qualité de l'air, des nuisances sonores devenant inacceptables et une augmentation de la pollution des eaux par lessivages des sols chargés d'hydrocarbures.

Nous vous remercions de bien vouloir soutenir nos demandes, qui nous semblent plus en adéquation avec un mode respectueux d'échanges plutôt qu'une simple pétition.

Pour l'ABAVE, le Président

J.Crémoux

6 impasse des ormeaux

31700 Blagnac

Copie : Amis de la Terre Midi-Pyrénées, France Nature Environnement Midi-Pyrénées, 2 Pieds 2 Roues